

Madame Catherine Colonna
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères



Paris, le 20 décembre 2022

Madame la Ministre,

Plus de trois mois après la mort de Mahsa Amini, les manifestations perdurent partout en Iran, et ce malgré la répression sanglante dont le bilan s'alourdit chaque jour. 458 personnes au moins ont été tuées par les forces de sécurité du régime, dont plus de 70 enfants, et 18 000 personnes sont sous le joug d'arrestations arbitraires et d'actes de torture.

Ces arrestations massives ont conduit à des simulacres de procès, dans le mépris total des droits de la défense, et ont abouti à des condamnations à mort. A l'heure actuelle, 61 condamnations sont ainsi à décompter, bien que ces chiffres soient probablement largement sous-estimés. Pour deux d'entre elles, Mohsen Shekari et Majid-Reza Rahnavad, ces condamnations se sont muées en exécution, sans qu'aucune véritable voie de recours ne leur soit offerte. Leur meurtre, massivement relayé sur les réseaux sociaux, s'est affiché aux yeux du monde.

Ceux qui suivent ces événements constatent aussi le silence dont la France se rend coupable. Si 4 trains de sanctions ont été votés au niveau européen, si les ministres des Affaires étrangères de l'Union se sont joints pour condamner la répression, si l'on peut se féliciter de l'exclusion de l'Iran de la Commission sur la condition de la femme à l'ONU, la diplomatie française, seule, ne brille pas par son engagement.

Pourtant, la survie de ces condamnés se joue moins dans le bras de fer institutionnel que dans une diplomatie de l'humain, dont chaque responsable doit se faire le relai. Nous, députés, avons entrepris de parrainer et marrainer chacun des condamnés à mort. Nous sommes résolus à exercer une pression constante sur leurs bourreaux et à entraîner l'opinion publique pour leur protection. Notre interpellation prend de l'ampleur, à l'heure où des députés allemands et norvégiens poursuivent la même initiative.

Madame la Ministre, nous vous demandons de convoquer la représentation diplomatique iranienne en France, pour accentuer la pression sur le régime. La diplomatie française doit lui faire savoir que les manifestants iraniens ne seront pas réduits à la potence et à l'oubli, mais qu'ils sont massivement soutenus à l'étranger. Nous souhaitons également que la France puisse revendiquer, auprès des Nations Unies, la désignation d'observateurs internationaux pour assister aux procès.

Madame la Ministre, l'urgence de cette affaire implique l'urgence d'une réponse, alors que six nouvelles personnes ont été jetées dans le couloir de la mort, dans l'espace de ces dernières 24 heures.

Nous vous savons gré de nous faire savoir au plus vite, quelles sont les nouvelles mesures initiées par la France dans la protection des manifestants iraniens.

Dans l'attente de votre retour,

Sabrina Sebaihi, Aurélien Taché, Hubert Julien-Lafferrière, Charles Fournier, Jean-Paul Lecoq, Sébastien Delogu, Nadège Abomangoli, Clémentine Autain, Carlos Martins Bilongo, Louis Boyard, Andy Kerbrat, Charlotte Leduc, Arnaud Le Gall, William Martinet, Loïc Prud'homme, Danielle Simonnet, Ersilia Soudais, Mathilde Panot, Raquel Garrido, Nicolas Thierry, Benjamin Lucas, Marie Pochon, Julie Laernos, Christine Arrighi, Julien Bayou, Jean-Claude Raux, Jérôme Guedj, Léo Walter, Sébastien Peytavie, Stéphane Delautrette, Isabelle Santiago, Alma Dufour, Sandrine Rousseau, Eva Sas, Dominique Potier, Guillaume Garot, Lisa Belluco, Fatiha Keloua Hachi, Chantal Jourdan, Francesca Pasquini, Hervé Saulignac, Mickaël Bouloux, Élise Leboucher, Elsa Faucillon, Stéphane PEU, Marie-Noëlle Battistel, Cyrielle Chatelain, Marie-Charlotte Garin